

Rénovation extérieure du bâtiment du Plan Incliné

Dossier de dérogation « destruction d'espèce protégée »

*Annexe au CERFA n°13 614*01*

1. Contexte

Dans le cadre des 50 ans de la mise en service du plan incliné, la Direction Territoriale de Strasbourg de Voies Navigables de France souhaite rénover en 2019 les façades des bâtiments du site du plan incliné d'Arzwiller. Les façades du bâtiment du plan incliné sont très dégradées et n'ont que peu été reprises depuis sa mise en service en 1969. Certaines détériorations sont irréversibles et menacent à terme la sécurité des agents de VNF et du public. Les manifestations pour les 50 ans devant se dérouler à partir du mois d'avril 2019, les travaux de rénovation devront être achevés pour cette date.

2. Présentation du site

Le site du plan incliné comprend :

- Une partie « organes mobiles » avec la rampe et le bac assurant les translations
- Des parties hydrauliques : canaux amont et aval
- Une partie bâtiments abritant la salle des machines et les locaux dédiés à l'exploitation
- Une partie « passage et soutènement » entre les bâtiments et le flanc de montagne assurant à la fois le rôle de soutènement et de protection des bâtiments et le rôle de passage véhicules et piétons d'un côté à l'autre du plan.



Seules les parties bâtiments et soutènement sont actuellement peintes et font l'objet de la rénovation. Les parties en béton brut resteront en l'état.

3. Inventaire et état des lieux des nids d'hirondelles

Le site présente plusieurs nids d'hirondelles tous concentrés sur les façades des bâtiments de la salle des machines et de la tour de commande. Ces nids sont occupés années après années par des

hirondelles de fenêtre sur la partie salle des machines (15 nids environs) et des hirondelles rustiques sur les autres parties (arcades, tour de commande).

Lors d'une visite de terrain effectuée le 13 septembre 2018, 35 nids ou trace d'anciens nids ont été comptabilisés. Ils semblent inoccupés à cette date, mais l'étaient encore pour la plupart lors d'un précédent passage (26 juin 2018).

L'annexe 1 présente de manière exhaustive la position et le nombre de nids inventoriés. Le fond de carte présente le projet de rénovation et les façades concernées.

La plupart des nids sont implantés sous des avancées de façades.



On compte aussi quelques nids implantés sous les arcades du passage arrière du bâtiment.



4. Nature des travaux prévus

Les travaux prévus comprennent :

- L'isolation par l'extérieur des bâtiments (salle des machines et tour de commande),
- Le remplacement des huisseries de la salle des machines et de l'escalier de service uniquement,
- Les reprises de maçonneries des corniches,
- La pose d'un bardage métallique au fond des arcades pour masquer les infiltrations,
- La peinture de l'ensemble des façades,
- Le traitement de l'étanchéité de la toiture terrasse au-dessus des arcades,

- La dépose et repose des câblages et luminaires (sans changement du nombre de points lumineux),

Ces travaux seront précédés de la pose d'éléments d'échafaudage entourant complètement les bâtiments mais permettant de maintenir l'activité fluviale.

La destruction des nids est inévitable au regard de la nature des travaux à entreprendre. Elle sera réalisée suite à la pose des échafaudages au mois de décembre ou début janvier.

5. Mesures d'accompagnement et mesures compensatoires

Les travaux seront réalisés en dehors de toute présence des hirondelles entre fin décembre 2018 et fin mars 2019, permettant d'éviter ainsi toute gêne en phase chantier.

Les nouvelles façades garderont une rugosité de surface permettant l'accroche de nouveaux nids. Les corniches seront conservées avec un minimum de 30 cm de profondeur. Un rallongement de ces corniches sera opéré si la profondeur résiduelle après les travaux d'isolation notamment s'avérait insuffisante.

Suite à la réalisation des travaux et avant dépose des échafaudages, des nids artificiels seront implantés en lieu et place des anciens nids lorsque cela est compatible avec le site (évitement de quelques zones au-dessus des portes par exemple). Le nombre de nids sera porté à 60 (25 pour les hirondelles de fenêtres et 35 pour les hirondelles rustiques) et le type de nids utilisé sera adapté aux espèces présentes. Ils seront réalisés dans les règles de l'art par un expert en lien avec la LPO.



VNF étudie également la possibilité d'implanter en complément un hôtel à hirondelles dans une zone à proximité immédiate afin de développer l'attractivité du site pour les hirondelles. Une sensibilisation du public (100 000 visiteurs par an) est également envisagée.

6. Planning

Les travaux débuteront au mois de décembre 2018 et devront s'achever (démontage des échafaudages) fin mars au plus tard.

7. Suivi

Suite à l'opération, un bilan sera réalisé et il sera mis en place un suivi avec un expert sur 3 ans avec deux visites annuelles de contrôle (mi-mai et début juin).